

- 1 Création d'une maison de santé (S1)
- 2 Développement d'une activité sur le site de la Maison Éclésiare (S3)
- 3 Déplacement de La Poste en cœur de ville et transformation du bâtiment (S1)
- 4 Aménagement d'un bâtiment annexe aux serres municipales
- 5 Changement du plan de circulation du centre-ville (S1)
- 6 Création d'une passerelle piétonne et cyclable du pont de la Tournelle (S2)
- 7 Création d'une passerelle piétonne et cyclable franchissant la Garonne
- 8 Aménagement de l'avenue des Sports (S2)
- 9 Aménagement d'une liaison verte entre Fenouillet et Gagnac
- 10 Aménagement des rues Jean Jaurès (S1)
- 11 Aménagement des rues de Poudenque et Joseph Rey (S1)
- 12 Aménagement du boulevard du Maréchal Juin
- 13 Aménagement des rues Étienne Billières et de la Plaine
- 14 Aménagement d'une base nautique et de loisirs sur le secteur du Bocage
- 15 Aménagement du stade d'honneur en poumon vert (S1)
- 16 Aménagement des abords de la serre municipale

- A - AMENAGEMENT - Rue des Artisans // Maintenir l'ensemble des fonctionnalités actuelles (deux sens de circulation véhiculés) et améliorer fortement les conditions de déplacement des piétons et des cyclistes. Points de connexions à l'entrée Sud du lac du Bocage et à l'articulation avec la REVe. Liaison de la ZAC Piquepeyre à l'entrée de ville (pont de la Tournelle).
- B - MUTATION - Parcelle Labaize et terrain zone inondable (aléas forts) // Foncier à destination d'études d'opportunité sur le devenir de ces parcelles.
- C - AMENAGEMENT - Rue de l'Église // Maintenir l'ensemble des fonctionnalités actuelles (deux sens de circulation véhiculés) et améliorer fortement les conditions de déplacement des piétons et des cyclistes. Liaison direct des quartiers pavillonnaires au centre-ville et apaisement de l'axe.
- D - AMENAGEMENT - Rue de Poudenque // Maintenir l'ensemble des fonctionnalités actuelles (deux sens de circulation véhiculés) et améliorer fortement les conditions de déplacement des piétons et des cyclistes. Point de connexion à la REVe par la maison éclésiare.
- E - HALTE - Chemin de Bruguères // Connexion à la REVe depuis la plage Sud-Ouest du lac du Bocage.
- F - AMENAGEMENT - Parc du presbytère // Requalification de l'espace vert mitoyen à l'église :
 - aménagement de seuil d'entrée
 - mise en valeur des limites du parc (plantation de massif, vivaces, arbustifs...)
 - entretien différencié des pelouses, redessinant des espaces de façon saisonnière
 - création de micro jardins thématique (jardin : des senteurs ; biodiversité ; compostage...)
 - installation ludique, de jeux détournés



GRAND PARC GARONNE

GRAND PARC CANAL

LAC DU BOCAGE

**SECTEUR FINAGAZ
-
DEVELOPPEMENT
D'ACTIVITES ET
HABITATIONS**

Secteur Commercial
Géant Casino

PEM

Secteur
SOFERTI

SANCTUAIRE:
Densification végétale

**BASE DE LOISIRS
BEAUZELLE**